

## ADDICTIONS ET PRATIQUES ADDICTIVES AU TRAVAIL

### Un nouveau module de sensibilisation disponible pour les SPST

Il y a un peu plus d'un an, l'Afometra réalisait une refonte de l'ensemble des modules de sensibilisation aux risques professionnels mis à disposition des SPST.

Un module manquait à l'appel, celui concernant les pratiques addictives. Le voici enfin, revu et corrigé. Nous avons hâte de savoir s'il vous conviendra !

**Ce module de sensibilisation s'adresse aux employeurs et salariés exposés aux pratiques addictives dans le cadre professionnel et présente en 20 mn :**

- Quelques essentiels sur les pratiques addictives
- Le lien entre le travail et les pratiques addictives
- Les bonnes pratiques et mesures préventives à adopter au niveau individuel
- La façon de mettre en place une démarche de prévention collective.

Vous avez des questions ?  
[info@afometra.org](mailto:info@afometra.org) ou 01 53 95 38 63



## GROUPE ASMT TOXICOLOGIE

# Guide de poche « Risque chimique, quels examens complémentaires prescrire ? »

**L**e Groupe Action Scientifique en Milieu de Travail (ASMT) Toxicologie de Présanse met à disposition des médecins du travail des SPSTI, sur le site Internet de Présanse, un guide de poche « *Risque chimique, quels examens complémentaires prescrire ?* ».

Le médecin du travail dans sa mission de suivi de l'état de santé des travailleurs consigne les expositions professionnelles dans le dossier médical en Santé au travail (DMST) et prescrit, si besoin, un suivi médical post-exposition ou oriente le suivi post-professionnel.

Ce guide de poche se veut être simple et facile d'utilisation. Il s'appuie sur les recommandations issues des sociétés savantes et de la Haute Autorité de Santé (HAS) concernant le suivi des travailleurs exposés à divers agents chimiques dangereux : amiante, poussières de bois, agents cancérogènes pour la vessie, agents cancérogènes pour le poumon, silice cristalline...

Il ne crée aucun examen non-basé sur des preuves. Il synthétise de manière claire et accessible les bonnes pratiques de surveillance médicale pour les travailleurs exposés, qu'il s'agisse d'expositions actuelles ou antérieures. Ainsi, pour chaque risque, le document précise les modalités de suivi : nature des examens complémentaires, périodicité, conditions d'exposition et références scientifiques. L'utilisation de frises chronologiques permet aux médecins du travail d'identifier rapidement les examens adaptés et d'orienter, lorsque nécessaire, les travailleurs vers des spécialistes.

Au-delà de l'aide à la prescription, ce guide constitue un véritable appui à la prévention. En effet, il facilite la documentation des expositions dans le DMST et contribue à une meilleure identification des risques chimiques présents dans les entreprises. Il pourra en outre participer à l'harmonisation des pratiques médicales au sein des SPSTI, en renforçant la cohérence et la qualité du suivi, indépendamment des territoires ou des organisations.

Pratique, synthétique et fondé sur les recommandations existantes en Santé au travail, le guide de poche « *Risque chimique, quels examens complémentaires prescrire ?* » constitue ainsi une aide pour les médecins du travail dans le suivi de l'état de santé des travailleurs exposés ou ayant été exposés à des agents chimiques dangereux. Il vise à harmoniser les pratiques médicales au sein des SPSTI et à améliorer la traçabilité des expositions professionnelles. ■

**Pour en savoir plus :** <https://www.presanse.fr/ressources-sante-travail/guide-de-poche-risque-chimique-quels-examens-complementaires-prescrire/>

